

# "Construire la ville sur la ville"

Autor(en): **Rappaz, Pauline**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **140 (2014)**

Heft (9): **Microcity**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-515990>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# « CONSTRUIRE LA VILLE SUR LA VILLE »

A Neuchâtel, le processus de densification urbaine est accompagné de mesures visant à remanier l'espace public et réorganiser les transports en commun. Olivier Arni et Olivier Neuhaus, respectivement président du Conseil communal et architecte-urbaniste communal, racontent leur ville en pleine expansion.

Texte : Pauline Rappaz

**TRACÉS :** Pour la réalisation du projet Microcity, la Ville de Neuchâtel a décidé de démolir l'école de la Maladière, un bâtiment archétypal du début du 20<sup>e</sup> siècle. Cette décision a-t-elle suscité des oppositions ?

**OLIVIER NEUHAUS :** Ce bâtiment était en première catégorie du plan de site et des mesures de protection de la Ville. Nous avons organisé une sorte de marché aux puces pour les habitants, leur permettant de racheter à un prix symbolique du mobilier et des papiers de l'ancienne école. Un travail de documentation historique, iconographique et photographique a en outre été réalisé. Enfin, la récupération d'éléments constructifs de l'école pour leur conservation ou leur restitution dans le nouveau site a été entreprise.

**T :** Cette démolition pose la question de la sauvegarde du patrimoine, du neuf au profit de l'ancien. Comment s'est faite la pesée des intérêts ?

**OLIVIER ARNI :** En urbanisme, on parle de « construire la ville sur la ville ». L'école de la Maladière était « encerclée », avec un préau de plus en plus restreint. Et le site présentait un potentiel de développement pour les activités de recherche. La venue de l'EPFL à Neuchâtel est tellement importante en termes d'emplois, de recherche et de développement, de synergie avec les autres hautes écoles de ce canton et d'image que la pesée des intérêts était évidente.

**T :** Quels sont les points principaux et significatifs du plan de quartier dans lequel s'inscrit le projet Microcity ?

**O.N. :** La procédure choisie du plan de quartier liée à une étude d'impact sur l'environnement a permis de planifier les conditions-cadres nécessaires à l'implantation des bâtiments, tout en laissant la souplesse nécessaire à la créativité architecturale dans le cadre du concours en entreprise totale. Ses éléments principaux concernent la coordination cohérente et rationnelle des différentes entités – EPFL, IMT, CSEM et Neode –, les accès et circulations, le bon fonctionnement de l'espace public en matière de cohabitation entre usagers ou encore la qualité des aménagements des espaces extérieurs.

**T :** Le bâtiment tient ses promesses au niveau de l'effet urbain et s'inscrit dans l'extension du centre-ville. La Ville a-t-elle mis en place une stratégie globale pour aller dans le sens de cette urbanité ?

**O.N. :** Oui. Il était prévu de longue date que le secteur de formation où prend place Microcity s'urbanise et se densifie. Pour accompagner ce processus de densification, il était important de remanier l'espace public.

**T :** La réalisation de Microcity a précisément été l'occasion pour la Ville de développer les espaces publics aux abords du bâtiment et de modifier la circulation dans le quartier. Comment se sont déroulés les échanges avec les associations de quartier ?

**O. A. :** Nous avons dès le départ collaboré avec elles, dans la mesure où elles avaient déjà élaboré des réflexions sur l'aménagement de l'espace public en lien avec d'autres dossiers, comme le stade de la Maladière. L'opération et son évolution leur ont été présentées.



tées et ont été discutées dans un esprit de concertation. Plusieurs rencontres ont aussi eu lieu avec l'ensemble des habitants du quartier. Des difficultés sont survenues au moment où, en cours de chantier, des habitants qui n'avaient pas suivi le processus se sont soudainement inquiétés de ce qui était aménagé. Cela nous a amenés à organiser de nouvelles rencontres pour clarifier les points en suspens, améliorer certains aspects de l'aménagement prévu tout en veillant à respecter la cohérence et la qualité de l'ensemble.

**T:** Ce qui fait la différence entre un quartier urbain ou non, c'est notamment l'utilisation du rez-de-chaussée. Pour Microcity, un soin particulier y est apporté. Une contrainte du programme ou un vœu des architectes ?

**O. A.:** C'est en effet un élément important du projet, qui a séduit le jury lors du concours et qui correspond à une exigence de la Commission d'urbanisme: il fallait en effet créer une interface, une certaine perméabilité entre l'intérieur et l'extérieur. Microcity se trouve sur une zone emblématique de la ville et du canton, qui s'inscrit dans le prolongement du quartier de la gare. Nous avons veillé à ce que son intégration urbanistique dans le quartier soit véritablement optimale.

**T:** Microcity, avec le quartier de la Maladière, s'inscrit dans le projet européen Holistic. Pouvez-vous nous en dire deux mots ?

**O. A.:** Le projet européen Holistic s'est déroulé, entre juin 2007 et novembre 2013, dans le quartier Gare-Mail-Monruz-Maladière: 4'700 habitants sur une superficie de 1.5 km<sup>2</sup>. Cela représente 20% du territoire communal. L'objectif ambitieux de ce projet était de réduire de 23% la consommation d'énergie pour les besoins thermiques et électriques du quartier, mobilité non comprise. De 94 GWh par année, la consommation d'énergie du quartier a pu être ramenée à 72 GWh. Exprimées en équivalents pétrole, ces économies représentent environ 2 millions de litres de mazout chaque année. Pour parvenir à un tel résultat, plusieurs actions ont été mises en œuvre dans le quartier, notamment la rénovation de bâtiments existants, la construction de nouveaux bâtiments performants, l'optimisation de réseaux de chauffage à distance, la production d'énergie solaire photovoltaïque et la création d'un réseau de froid à distance. L'implantation de Microcity dans ce secteur a apporté une contribution significative au projet.



Photo: Yves André

**T:** Microcity a été le moteur pour un réseau de refroidissement à distance, à l'aide de l'eau du lac, également employé par l'Hôpital de Pourtalès et le CSEM. Quels sont les bénéfices en termes d'énergie? Depuis quand le circuit est-il effectif ?

**O.N.:** L'échéancier de la construction de Microcity a contribué de manière déterminante à la réalisation rapide du réseau de distribution de froid dans le quartier de la Maladière. Ces infrastructures lourdes ont nécessité des travaux d'envergure: la conduite sous-lacustre, longue de 1'200 mètres, prélève l'eau du lac à une profondeur de 55 mètres, ce qui permet d'assurer une température constante de 6° C tout au long de l'année. Ce froid d'origine naturelle est ensuite livré aux différents utilisateurs par un réseau de distribution d'une longueur d'un kilomètre environ. Ce système permet de supprimer ou de réduire les machines frigorifiques traditionnelles très gourmandes en énergie électrique.

**T:** Pendant 30 ans, le modèle européen était celui du campus à la périphérie de la ville. On a pris conscience qu'il était contre-productif, car il dépeuple le centre urbain. Neuchâtel va à l'encontre de cette référence.

**O.N.:** A Neuchâtel, l'université a toujours été située au centre-ville et toutes les extensions liées au domaine académique se sont faites dans un périmètre urbain. Cela permet de maintenir et de créer synergies intéressantes entre les multiples activités de la ville et les pôles de formation. C'est une des marques de fabrique de Neuchâtel. Microcity s'inscrit bien dans cette dynamique urbaine spécifique, que nous voulons pérenniser.